



Ouvrier spécialisé du paysage

Formation continue

- > Mobiliser des connaissances relatives aux espaces paysagers, à l'utilisation des matériaux, matériels et équipements sur un chantier de paysage
- > Réaliser les travaux d'entretien d'un espace paysager, relatifs à la création d'un espace paysager
- > Utiliser les engins de transport et de terrassement dans le respect des règles de sécurité

Métiers visés

Ouvrier(-ière) paysagiste qualifié(-e), agent technique en collectivité territoriale, ouvrier(-ière) d'entretien des espaces verts ou naturels...

Objectifs et contenu de la formation

- ⌚ Développer son identité professionnelle d'ouvrier du paysage
- ⌚ Réaliser des travaux d'entretien d'espaces végétalisés
- ⌚ Réaliser des travaux de végétalisation d'espaces paysagers
- ⌚ Réaliser des travaux de mise en place d'ouvrages paysagers
- ⌚ Réaliser des travaux d'entretien courant du petit matériel d'aménagement paysager
- ⌚ Réaliser l'abattage de végétaux ligneux à faible diamètre

Moyens et modalités pédagogiques

⌚ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- Supports écrits
- Equipment informatique
- Atelier et matériels de chantier
- Une halle d'entraînement aux aménagements paysagers
- Une équipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs, assistant de formation et accompagnatrice socio-professionnelle

⌚ Modalités pédagogiques

- Possibilité d'individualisation des parcours
- Alternance théorie/pratique
- Intervenants professionnels
- Echanges de pratiques
- Retour d'expériences
- Mise en situation pratique
- Stages en entreprise
- Chantier-école

La réussite se cultive ici.

Dates :
du 09/09/26 au
02/06/27

Durée :
1239 h dont 834 h en centre et 405 h en entreprise

Bilan intermédiaire :
janvier 2027

Bilan final :
02/06/2027

Financement :
La formation est financée par la région des Pays de la Loire (voir conditions auprès du CFPPA).

Autres possibilités de financement : CPF, CPF de transition professionnelle, contrat de professionnalisation

Pour en savoir plus :



Réunion d'information

Accueil, présentation du CFPPA, de la formation et visite du site.

17 janvier 2026 à 9h	7 mars 2026 à 9h
6 mai 2026 à 14h	
au CFPPA Le Fresne à Angers ou sur RDV	

Inscription obligatoire auprès du CFPPA par téléphone ou par mail.

Modalités pratiques et inscription

S'inscrire auprès du centre : remplir un dossier de préinscription et participer à une demi-journée de validation de projet

Liste des documents à joindre : pièce d'identité, CV, lettre de motivation, photocopie des diplômes ou titre acquis et certificats de travail.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

Modalités d'évaluation

Les acquis sont évalués par la mise en situation professionnelle d'évaluation (SPE) permettant de valider les unités capitalisables du référentiel.

Le référentiel de la formation compte 6 Unités Capitalisables (UC ou bloc de compétences) évaluées par des situations professionnelles d'évaluation. L'obtention du diplôme est soumis à la validation de toutes les UC. La validation de chaque UC est acquise pour 5 ans. Un bloc de compétences peut être validé indépendamment des autres.

Coordinateur : Nicolas JOUFFLINEAU - T. +33 (0)2 41 68 60 03
nicolas.joufflineau@educagri.fr

Assistante formation : Aurélie YVINEC - T. +33 (0)2 41 68 60 03
aurelie.yvinec@educagri.fr



Public concerné - Pré-requis

- Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Justifier d'une pratique professionnelle de 12 mois minimum
- Disposer des aptitudes physiques nécessaires à l'exercice du métier
- Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, transport...)

Conditions d'accès

- Être demandeur d'emploi ou salarié en reconversion
- Satisfaire aux tests de positionnement (expression écrite et mathématiques) et à l'entretien de motivation organisés par le centre

→ lefresne-angers-segre.fr



Référents mission locale : Isabelle Guouineau

Référents France Travail :

Référent Cap Emploi : Anne-Lise BOISSIERE

Code RNCP : 39066 - Certifieur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Date d'échéance certification : 31-12-2028

CFPPA Angers Le Fresne
BP 43627
49036 Angers cedex 1
T. +33 (0)2 41 68 60 03
cfppa.angers@educagri.fr